



mises en place et demande aussi à obtenir davantage de renseignements auprès de l'ONF (Office National des Forêts).

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

**Délibération SMEG renforcement création nouveau poste quartier Vielle**

Monsieur le Maire expose le projet de création d'un nouveau poste HT/BT dans le quartier de Vielle. Après discussion, le conseil municipal n'est pas favorable à l'emplacement proposé, et envisage un endroit moins visible. Le SMEG doit être contacté pour trouver une solution. Délibération reportée au prochain conseil municipal après rencontre avec le SMEG.

**Délibération convention service médecine préventive**

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de signer une convention entre le CDG du Gard (Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale) pour la mise en place d'un service de médecine préventive pour le personnel. Après discussion, le conseil municipal accepte ce service et autorise monsieur le Maire à signer la convention.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

**Demande de subvention Association des Lens (gymnastique)**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de l'association des Lens demandant une aide financière dans le cadre des activités de gymnastique au foyer communal le lundi et le vendredi. Après discussion, le conseil municipal demande à ce que l'association fournisse de plus amples renseignements. (situation financière, évolution des abonnés, évolution des charges...) afin de pouvoir prendre une décision quant à cette demande.

**Questions diverses**

- organisation de l'arbre de Noël des enfants
- point sur les travaux de la RD 6110
- gué du Doulibre : voir Colas lors de la prochaine réunion de chantier

**TOUTES LES DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE SEANCES SONT CONSULTABLES EN MAIRIE**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures**

Le Maire,

